



P.V. de la réunion statutaire du 12 décembre 2022

Présents effectifs (11): MM et Mmes Claire BEGON, Marie-Paule BRAQUET, Françoise BREBART, Philippe CARON, Catherine de la HOYE, Thierry JONCKHEERE, LACROIX Michel, Monique MARSIGNY, Roland STERN, Jos STRAUVEN, Monique VANDEN BAVIERE.

Absents (5) : MM et Mmes André BALTHAZAR, Jean-Roger DREZE, Andrée VANWELDE (Excusée), François VERHULST CORNILLE Francis (Excusé)

Représentant la Commune :

- Mme Hang NGUYEN (Echevine de la Vie sociale et des séniors).

Représentant l'administration communale :

- Mme Sophie PERMANNE ;
- Monsieur Imad DHOURERI (Stagiaire)

POINT 1 : Ouverture, accueil et signature du registre de présence

La réunion débute à 10 heures.

La liste des présences est signée par chaque membre présent

POINT 2 : Mot du Président

Le Président informe l'assemblée que :

- L'évaluation du travail accompli par notre Conseil Consultatif depuis le début de son installation devrait faire l'objet d'un travail collectif de réflexion sur les divers points à soumettre ou déjà soumis à la Commune (Voir point 8).
- La réunion des CCCA de la Région de Bruxelles-Capitale fera l'objet d'un communiqué de presse à paraître prochainement.
- Une mesure intéressante concernant la signalétique des parcs publics est apparue lors d'une réunion avec le CCCA d'Uccle (Voir point 7).

POINT 3 : Approbation du procès-verbal de la réunion du 12 septembre 2022.

Le procès-verbal de la réunion statutaire du 12 septembre 2022 est approuvé.

Thierry JONCKEERE évoque le procès-verbal de la réunion ordinaire du 14 novembre 2022. Au point 7, B, Informaticiens publics, 5^{ième} ligne, il conviendrait de supprimer « et seront assermentés ».

Cette correction sera confirmée lors de l'approbation du procès-verbal de la prochaine réunion ordinaire. (Ndlr).

POINT 4 Parole aux autorités communales

Mme Hang NGUYEN rappelle l'importance des avis du CCCA remis à la Commune. Elle confirme sa disponibilité à entendre les problèmes ou les difficultés rencontrés par le CCCA.

Parmi les dossiers à mettre à l'actif de son service, elle évoque :

- Le « Goûter des seniors » qui se révèle une très belle réussite ;

- La mise en route du pôle des informaticiens publics ;
- Un remerciement tout particulier aux bénévoles qui sont sollicités en permanence par la Commune.

Questions/Réponses

1. Le service « Mobitwin » est-il saturé ?

Le service a dû réduire ses capacités, mais il se bat chaque jour pour donner suite à toutes les demandes de transport qui lui sont parvenues. Prochainement, le service disposera de 5 chauffeurs pour 3 actuellement. Ce qui devrait créer un soulagement.

2. La communication de la Commune vis-à-vis des aînés donne-t-elle satisfaction ?

Il semble qu'un certain nombre de citoyens éprouvent de réelles difficultés à trouver les bonnes informations que les services communaux délivrent via leurs principaux canaux d'information dont le journal communal « 1170 », le site internet, Facebook, les bibliothèques, la Maison de santé, etc.

D'un autre côté, il existe probablement un manque de coopération entre les citoyens promoteurs d'activités à visée sociale et les services communaux. L'échevine se veut rassurante. La réalisation d'affiche ou l'impression des cours informatiques, par exemple, pourront être pris en charge par l'Administration.

Les panneaux physiques d'affichage sont évoqués. Un inventaire est souhaité. Il devrait être rendu public. Certains de ces panneaux sont abimés et peu utilisables.

L'affichage sur des panneaux électroniques pour diffuser les informations d'ordre public est suggéré aux endroits stratégiques de la Commune (Keym et Wiener). Ce système pourrait palier en partie les déficiences constatées et constituerait un plus évident. L'échevine évoque cependant la pollution constatée par ce type d'affichage et suggère d'en discuter, le cas échéant, avec l'échevine responsable, Madame Odile BURY lors de la prochaine réunion le 9 janvier 2023.

3. Existe-t-il des normes de capacité d'accueil pour les salles communales ?

La capacité de la salle dénommée « Maison Haute » est de 250 personnes, tandis que la salle dite « La Gare » pourrait en contenir 70. Ces informations capitales pour les utilisateurs devraient figurer en bonne place sur le site internet de la Commune.

4. Faudrait-il que la Commune mette en avant une vision globale des aides numériques ?

Jos STRAUVEN déplore que le dernier numéro du journal « 1170 » se cantonne à évoquer le seul rôle de l'informaticien public alors qu'on aurait pu s'attendre à une présentation globale de toutes les activités organisées, avec leurs spécificités respectives, telles que décrites par Madame BURY lors de la dernière réunion. L'Echevine répond que la Commune a créé un groupe de travail qui réfléchit sur l'amélioration de la qualité de l'information en cette matière.

POINT 5 Le point sur les commissions

1. La Commission « Informatique »

La Commission ne s'est pas réunie depuis le 14 novembre 2022.

Les ateliers informatiques vont bientôt se terminer. Le bilan à tirer est satisfaisant. La prochaine session débutera le 26 janvier 2023 et aura encore pour objectif l'initiation à l'utilisation du smartphone et de la tablette.

Thierry JONCKHEERE informe les membres qu'il fait partie de la « Commission de soutien numérique » dont les objectifs sont notamment de :

- Veiller à une meilleure visibilité sur l'aide à la résorption de la fracture digitale que la Commune peut apporter aux citoyens.
- Réaliser une cartographie des moyens existants (Cours, Insertion socio-professionnelle, bibliothèques, etc.)
- Promouvoir la mission des informaticiens publics en faisant réaliser une affiche.

Philippe CARON aborde la problématique de l'hébergement du petit site expérimental du CCCA, ainsi que l'acquisition des logiciels qui l'accompagne. Le coût annuel de ce projet est estimé à 350,00 €. Il doit être soumis aux autorités et un accord préalable est requis.

Le site en soi n'est pas seulement une vitrine pour le CCCA, mais aussi et surtout un outil gestion de premier ordre pour ses administrateurs car la gestion du site est étroitement liée à une base de données.

L'utilité du site peut se résumer comme suit :

- Collecter de plus en plus d'adresses électroniques pour garantir un maximum de publicité destinée à faire connaître le CCCA et ses activités.

- Gérer et conserver celles-ci dans un fichier facile à consulter (module spécifique).
- Dialoguer avec les seniors de la Commune en leur faisant parvenir par mail (toutes les semaines ou tous les 15 jours) des informations susceptibles de les intéresser.
- Assurer une réactivité en principe plus grande que celle du site communal pour répercuter les événements intéressants les seniors.
- Recourir à des moyens modernes de communication, d'information et d'archivage.

Une demande de budget officiel en ce sens sera introduite prochainement au Collège, par l'intermédiaire de Sophie PERMANNE. Il est à noter que la demande ne pourra cependant pas être inscrite au budget 2023.

2. Les tables de paroles

Katia de le HOYE informe que la prochaine table de paroles aura lieu au CPAS le jeudi 9 février 2022 à 14 :30. Son thème : Mobilité et sécurité. Pour lancer cette activité, les participants à la Commission organiseront deux permanences au marché, soit les dimanches 8 et 22 janvier 2023. Réserver une table, deux chaises et une tonnelle et prévoir la diffusion simultanées d'informations sur la table de paroles, les activités du CCCA et les ateliers informatiques.

La publicité sera faite au départ de la base de données dont le CCCA dispose. Aucune réservation ne sera demandée aux participants.

Une autorisation doit être introduite sans tarder auprès du service « Vie Economique » qui transmettra au Collège.

Sophie PERMANNE informera les associations. Le CCCA lui communiquera l'essentiel des informations à transmettre.

3. Les conférences

A. La conférence sur la cybercriminalité.

La conférence sera donnée par une dame, criminologue à la police de Bruxelles Sud que Thierry JONCHKEERE propose de rencontrer avec les participants de la Commission « Conférences ».

Compte-tenu des engagements actuels, il propose d'organiser une double conférence dont l'une accueillerait un public de seniors et serait organisée en journée par le CCCA (La Gare) et

l'autre s'adresserait à tout public, serait prise en charge par la Commune et aurait lieu à la Maison Haute.

La date de la conférence organisée par le CCCA n'est pas encore fixée. Elle devrait avoir lieu en mars ou en avril 2023, en dehors des vacances.

B. La conférence «Le Logis-Floréal, mutations d'une cité-jardin et problématique du logement social à Bruxelles», présenté par Christian VANDERMOTTEN organisée à La Gare le 26 janvier à 20 :00.

Pour que le dossier préparatoire soit complet, il y a lieu de communiquer au Collège le montant de la rétribution éventuelle du conférencier qui n'est pas actuellement joignable. Le Président prendra donc contact avec Monsieur Henri CEUPPENS, ex-président d'HISCIWAB pour résoudre cette difficulté.

POINT 6 Retour de Chantilly

L'Echevine rappelle que le « Comité des relations européennes » comprend un représentant de chaque association de la Commune, dont le CCCA.

Elle présente le séjour organisé dans le cadre du jumelage avec la ville de Chantilly dont l'origine remonte à de plus de 60 ans. La Commune de Watermael-Boitsfort est invitée chaque année à l'occasion du Marche de Noël. La commune d'Uberlingen (Allemagne) était également associée à cet évènement.

Ce jumelage permet de :

- Entretien des relations avec les autorités municipales de la Ville de Chantilly (Repas officiel).
- Créer du lien entre toutes les associations présentes.
- Faire connaître notre commune (Brochure touristique).
- Vendre des produits de nos artisans locaux, grâce au stand mis à disposition sur place.

POINT 7 Visite après d'un autre CCCA Bruxellois.

Par suite d'une visite au CCCA d'UCCLE, le Président fait part d'une découverte qui lui semble très intéressante. Elle concerne l'affichage

d'un panneau comprenant différents pictogrammes, situé à l'entrée d'un parc avec pour objectif d'informer les personnes à mobilité réduite de l'état des chemins. Le Président montre des photos en expliquant leur signification.

Madame PERMANNE intervient pour expliquer que la gestion des parcs locaux relève de l'IBGE, et non de la Commune.

Il semble que le rôle du CCCA d'UCCLE a été de procéder à l'inventaire des chemins, ce qui aura permis d'établir cet affichage remarquable dont il serait opportun de discuter avec Madame STASSART lors de la réunion du 9 janvier 2023.

A cette occasion, le président informe les membres présents qu'une dizaine de bancs publics viennent d'être mis gratuitement à disposition de la Commune.

POINT 8 Liste de points défectueux soumis ou à soumettre à la Commune par le CCCA :

Cette liste contient les points suivants :

A. SÉCURITÉ / MOBILITÉ

1. Trottoirs : Nombreux points noirs et nécessité d'un inventaire précis et permanent des trottoirs à remettre en état.
2. Trottinettes et vélos : circulation sur les trottoirs et parking sauvage pouvant mettre en danger les usagers.
3. Eclairage public : les trottoirs sont mal éclairés probablement en raison de l'élagage insuffisant des arbres
4. Feux de circulation : Certains feux ne permettent pas de traverser la voie publique en toute tranquillité en raison d'une activation trop brève

B. TRANSPORTS EN COMMUN

5. Arrêts de bus STIB : Difficulté d'embarquement en raison de la dénivellation par rapport aux trottoirs ou de l'écart des bus par rapport à ces mêmes trottoirs.
6. Sécurité dans les bus : Le style de conduite des bus peut mettre en danger les seniors lors de freinages ou de démarrages intempestifs.

7. Connectivité des lignes de bus et de trams : Les horaires ne sont pas toujours respectés, ce qui peut provoquer des difficultés en cas de transit.

C. CLIMAT : ENERGIES

8. Fêtes de fin d'année – Eclairage Maison communale. Dépense énergétique justifiée par les temps qui courent ?

D. INFORMATION

9. Accès à l'information : Accueil centralisé et personnalisé à l'administration communale pour éviter des transferts en cascade de services en services, à l'occasion d'une demande d'information.
10. Activités du CCCA : Intégration des communications à faire plus rapidement dans les media communaux.

POINT 9 Divers

Jos SRAUVEN remercie l'Echevine et Sophie PERMANNE pour la parfaite organisation du « Goûter des seniors ». Le thème intergénérationnel a été très apprécié, et plus particulièrement les intermèdes musicaux assurés par les enfants de l'école du Karrenberg. A refaire, autant que possible.

Marie-Paule BRAQUET,
Secrétariat

Roland STERN,
Président

Listes des prochaines réunions	
Dates	Type de réunion
lundi 9 janvier 2023	Ordinaire
lundi 13 février 2023	Ordinaire
lundi 13 mars 2023	Statutaire
lundi 17 avril 2023	Ordinaire
lundi 15 mai 2023	Ordinaire
lundi 12 juin 2023	Statutaire